Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **36 (1978)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliographie

La mécanique de l'équilibre économique [1]

Professeur à l'Université de Poitiers, M. André Chaîneau se consacre ici à une œuvre de vulgarisation. Il s'en explique: «La science économique qui est la science sociale la plus vécue par les hommes doit être un savoir socialisé, c'est-à-dire intelligible à qui se sent concerné par les problèmes économiques.» Pour lui, vulgariser n'est ni amputer ni rabaisser. Il ajoute que ces deux volumes ont moins pour objectif d'apprendre au lecteur la macroéconomie que de la lui faire découvrir.

La démarche suivie au long de cet ouvrage est d'une logique parfaite. L'auteur commence par présenter les deux pôles essentiels du circuit économique, les ménages et les entreprises. Il considère ensuite un processus sans accumulation, avant d'envisager l'accumulation autonome de capital par les entreprises. Au sein des ménages et des entreprises, il distingue différentes formes d'accumulation: économique, réelle, financière, monétaire. La mobilisation financière de l'épargne et l'approvisionnement monétaire d'une économie formeront la matière des deux derniers chapitres du premier volume.

Quant au second, plus court, il comprend trois parties consacrées à l'équilibre des flux, aux déséquilibres et à la conjoncture économique, enfin aux politiques de correction des déséquilibres économiques.

La méthode empruntée par le professeur Chaîneau est clairement exposée dans l'avant-propos. «Les mécanismes macroéconomiques ont une existence et pas d'histoire.» On ne trouvera donc dans cet ouvrage aucune référence à une situation vécue par tel pays à telle époque. C'est un manuel de mécanique macroéconomique. Cela n'exclut nullement le souci constant et très réel de ne jamais s'écarter du vécu. Le célèbre schéma IS/LM que justifie davantage, selon l'auteur, l'algèbre que la considération des faits, est ainsi passé sous silence.

Certains lecteurs estimeront que l'étude de ce manuel exige un gros effort en échange de la clarification de certains principes. Il est bon, par exemple, de s'étendre sur «le recours de l'entreprise au marché primaire des valeurs à revenu variable», ce qui signifie une augmentation de capital. Pour expliquer la valeur du droit de souscription et celle, nouvelle, des actions, peut-être n'était-il pas absolument indispensable de se lancer dans des développements compliqués.

D'emblée, l'auteur rend attentif au fait que l'équilibre macroéconomique «dont on parle pourtant beaucoup» n'est qu'une notion idéale. Son accomplissement est improbable, comme ne l'est pas moins la réalisation simultanée de tous les équilibres partiels que postule pourtant l'équilibre général. Aussi ce dernier n'est-il qu'approché. Il le sera par le jeu automatique des mécanismes économiques, aussi bien que par une politique discrétionnaire qui tend à éviter que les écarts ne soient socialement insupportables (politique conjoncturelle, par exemple).

L'ouvrage ne fait aucune concession aux opinions communes erronées; c'est l'un de ses grands mérites. Ainsi, dénonçant les méfaits de l'inflation, l'auteur souligne que celle-ci ne facilite nullement l'établissement du plein emploi (t. II; p. 125), contrairement à une idée

largement répandue. De même, il rappelle que le droit au travail ne peut être compris comme le droit au même travail, sauf dans des sociétés rétrogrades coupées du reste du monde. La réalisation d'un équilibre économique relatif «exige du facteur travail la mobilité nécessaire à son adaptation aux offres des entreprises». Enfin, M. Chaîneau se référant — une fois n'est pas coutume — à une situation historique relève l'incohérence logique de certains raisonnements tenus dans nos pays au sujet du tiers monde. Au nom de la justice internationale, on se montre partisan de la hausse des prix des matières premières, ce qui provoque fatalement l'inflation. Après quoi, on revendique la défense du pouvoir d'achat des revenus monétaires. Il est pourtant évident qu'on ne peut obtenir la hausse du pouvoir d'achat dans les pays producteurs de matières premières qu'à la condition d'accepter sa baisse dans les pays consommateurs.

L'intérêt du lecteur est tenu en éveil par certaines affirmations qui le heurtent et qui mériteraient éventuellement d'être développées davantage. Ainsi en est-il au tome I, lorsque l'auteur nous dit qu'une économie de troc ne peut pas engendrer de déséquilibre économique (p. 41), ou que dans les économies planifiées, les circuits de financement ignorent l'épargne privée (p. 131); ou encore que «la fonction de conservation de valeur n'est pas un attribut de la monnaie» (p. 158). On n'est pas moins surpris d'apprendre que l'anticipation *de la hausse* des taux d'intérêt provoquera la conversion en titres de la monnaie thésaurisée (p. 165).

Enfin, on note l'observation très classique selon laquelle le taux d'intérêt doit monter assez nettement, en période d'inflation, pour que les épargnants acceptent de placer, cependant qu'il est relevé immédiatement après (p. 192) que le taux réel peut devenir négatif et signifie un appauvrissement réel du prêteur. Pourquoi l'épargnant accepte-t-il de placer à un taux réel négatif, c'est là une question qui ne paraît pas avoir encore obtenu de réponse satisfaisante dans la littérature économique.

L'ouvrage du professeur Chaîneau permet à quiconque veut en fournir l'effort de comprendre les fondements de la macroéconomie et de se familiariser avec ses mécanismes de base.

FRANÇOIS SCHALLER

Condition paysanne et politique agricole fédérale [2]

On peut critiquer la politique agricole de la Confédération en empruntant deux voies différentes. La première consiste à dire que le pays devrait faire davantage en faveur d'une population agricole qui n'a cessé de se réduire au cours de ces dernières années. La seconde revient à s'en prendre aux mesures adoptées et à proposer une orientation nouvelle. C'est cette dernière solution que choisit de préférence M. Hubert Reymond, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture. Il faut convenir que ses arguments ont une grande force logique. Il est difficile de les réfuter.

«Tout paraît possible partout, sauf en agriculture», constatent, désabusés, beaucoup de paysans suisses qui éprouvent le sentiment pénible d'être les éternels laissés-pour-compte. Ailleurs, on serait souvent porté à juger que, au contraire, l'effort financier de la Confédération atteint le maximum tolérable. L'auteur n'est pas éloigné de le penser lui-même. C'est au résultat de cet effort qu'il s'en prend, critiquant bien davantage la politique suivie qu'une quelconque insuffisance des prestations. Une telle position confère à cette étude son originalité et son grand intérêt.

Tout ce qui est dépensé au chapitre de l'agriculture l'est-il réellement au profit de celle-ci? On peut en douter. Soutenir l'agriculture suisse est une chose. Subventionner les consommateurs — à la charge des contribuables — en est une autre. Se livrer, par le jeu de la redistribution de certaines taxes, à une politique sociale, voire structurelle, en est une troisième. Les deux dernières méthodes n'ont pas grand-chose de commun avec une véritable politique agricole qui ne peut, en Suisse du moins, que prendre la forme d'une orientation consciente des productions. En effet, nous sommes mieux placés que des nations qui souffrent d'excédents chroniques dans toute la gamme des produits agricoles. Il ne devrait donc pas être impossible d'opérer des transferts de productions des secteurs en excédent vers ceux qui sont encore déficitaires.

Lorsqu'on sait qu'en Suisse aujourd'hui, les dépenses d'alimentation ne pèsent qu'à raison de 13,8 % sur le budget des ménages, il est permis de se demander s'il convient encore de subventionner aussi largement qu'on le fait la consommation de pain, de lait, de fromage et d'autres aliments. De telles mesures, dites sociales, ont pu s'imposer à une autre époque, alors que le revenu réel de la population était une fraction de ce qu'il est à présent. Les temps changent, mais l'inertie des politiques adoptées demeure. Le moment serait pourtant venu, pense l'auteur, que le coût de la nourriture soit supporté par le consommateur et non par le contribuable. Il n'est pas seul à raisonner de la sorte.

L'une des sources principales des difficultés rencontrées par l'Etat à fournir une solution satisfaisante au problème agricole réside dans l'importation des denrées fourragères. Le prix de celles-ci s'est beaucoup moins élevé, de 1948 à 1976, que le prix des agents de production agricole. Cela suffit pour expliquer l'extraordinaire développement des importations de denrées fourragères. Dès 1962 apparaît une production de volaille sans sol. Elle sera suivie, à partir de 1966, de productions sans sol dans le secteur porcin et bovin (les «paysans des gares»). L'importation des denrées fourragères culmine en 1976 avec 1 504 246 tonnes. C'est alors que se produit le phénomène du ricochet: peu importe le fait que la plus faible partie de ces importations soit destinée aux vaches à lait. Partout où ils sont consommés, ces fourrages étrangers libèrent des surfaces indigènes qui sont alors ou abandonnées, ou consacrées au bétail laitier. La surproduction laitière s'explique en bonne partie de cette façon, aussi bien que les 80 000 hectares de surfaces abandonnées. Il n'est point de solution hors de la limitation des importations de fourrages, et il est heureux que celles-ci se soient très fortement réduites l'an dernier.

Quant à l'aspect social de la politique agricole, il n'est pas très heureux non plus. On sacrifie trop souvent, pense l'auteur, au mythe de l'égalité et à celui de l'uniformité. En cherchant à sauver chacun, on pratique une politique structurelle qui tend à généraliser le gaspillage. Les paysans riches ne sont pas nécessairement ceux qui sont le moins dignes d'intérêt, et certains parmi les paysans pauvres ne parviendront jamais à doter leur exploitation des conditions requises pour devenir prospères. Si l'on veut assurer enfin le revenu paritaire, promis légalement depuis 1951 et encore jamais réalisé, il faut une autre politique agricole, qui ne serait pas nécessairement plus coûteuse pour l'Etat.

Le réquisitoire de M. Hubert Reymond est sévère. Ses critiques méritent toutes la plus sérieuse attention. On nous permettra toutefois de penser que la nouvelle orientation proposée, si elle est probablement la meilleure aujourd'hui, ne l'était pas fatalement dans le passé. En Suisse, l'adaptation des structures agricoles aux nouvelles méthodes de production et à un style de vie moderne s'est opérée rapidement, sans heurts, sans troubles, sans

charges excessives pour la collectivité, et dans un laps de temps relativement bref (vingt à trente ans). Cette révolution silencieuse, beaucoup d'Etats voisins nous l'envient. Il serait tout de même surprenant que notre politique agricole y soit totalement étrangère. Mais, cette phase transitoire est aujourd'hui en voie d'achèvement. Il est donc temps de discuter les thèses de M. Reymond, d'autant plus que personne ne peut indiquer d'autres solutions aussi crédibles que celles avancées par l'auteur.

FRANÇOIS SCHALLER

La richesse des Français: épargne, plus-value, héritage [3]

Pour de multiples raisons, évaluer le patrimoine privé des citoyens qui forment une nation est une entreprise difficile. On parvient aisément à chiffrer les éléments de l'actif qui font l'objet d'un large marché, les titres par exemple. Mais, comment déterminer la valeur exacte d'une maison, résidence principale ou accessoire, avant de l'avoir vendue? Et qui dira jamais l'or, les bijoux, les collections que détiennent les particuliers? Il faut, en ce domaine, se contenter de «cotes mal taillées» ou renoncer à toute investigation. Le professeur André Babeau (Paris X[e]) et M. Dominique Strauss-Kahn, chargé de cours, ont accompli sur ce plan une tâche remarquable.

L'étude est divisée en cinq chapitres. Après avoir fourni d'indispensables précisions quant à la définition des concepts et aux outils de mesure, les auteurs étudient les phénomènes d'accumulation et de transmission du patrimoine. Ils examinent ensuite la diffusion et la composition des fortunes, puis les inégalités dans la répartition du capital et les corrections possibles. La dernière partie est consacrée à la protection des patrimoines contre l'inflation, et à la spéculation.

La première question d'ordre méthodologique qui se posait était de savoir si la notion de «patrimoine humain» allait s'ajouter à celle de «patrimoine non humain» (capital constitué par le travail accumulé). L'individu investit dans son éducation. Faut-il retenir le capital humain que constitue le droit à une rente? Faut-il admettre qu'une personne âgée de 25 ans et qui gagne Fr. 40 000.— par an pendant quarante ans est détenteur d'un capital humain de Fr. 600 000.—? Mais, comment alors justifier le taux d'actualisation de 6 % retenu dans le calcul? J. W. Kendrick, aux Etats-Unis, estime que le capital humain dépasse quelque peu le patrimoine non humain. Nos auteurs s'en tiennent principalement à la notion économique et traditionnelle du patrimoine: actifs physiques et financiers, polices d'assurance vie et droits à la retraite.

On apprend que 86 % des ménages français détiennent un compte de chèques; 71 % ont un livret d'épargne; 12 % possèdent des valeurs mobilières. Dans le domaine des actifs physiques, 48 % possèdent leur logement principal; 14 % ont des terrains à bâtir ou des exploitations agricoles; 9 % ont des résidences secondaires, 8 % des entreprises artisanales ou industrielles. Le total des actifs financiers est estimé à 830 milliards. Celui des actifs réels à 2490 milliards. Le patrimoine brut des ménages français s'élève donc à 3320 milliards, ce qui représente une fortune de Fr. 186 800.— par ménage, et même d'environ Fr. 220 000.— si l'on retient les espèces, l'or, les bijoux et d'autres objets précieux (p. 67).

En marge d'analyses et de statistiques présentant le plus grand intérêt, les auteurs se livrent à des constatations et avancent certaines thèses qui ne manquent pas de frapper le lecteur. Par exemple, il est établi que l'inflation a largement favorisé l'endettement immo-

bilier, surtout parmi les jeunes classes d'âge. Ainsi, elle a contribué à un accroissement des patrimoines et à une répartition différente des fortunes. De 1972 à 1977, les biens immobiliers ont vu leur prix croître au rythme de 8 % en moyenne annuelle, alors que dans le meilleur des cas, le prix des actifs financiers demeurait constant.

On croit trop souvent que l'inégalité des fortunes tient à celle des revenus, et donc qu'en corrigeant la seconde on agira sur la première. Rien n'est moins certain. A revenu égal au départ, la différence de comportement face à l'épargne est de nature à engendrer plus tard des différences entre les patrimoines qui seront d'autant plus grandes que le rendement du capital sera plus élevé. Le phénomène est encore accentué lorsque l'individu emprunte pour s'enrichir. Les conditions du prêt qui sont faites au débiteur sont plus favorables si celui-ci offre plus de garanties, donc s'il est plus fortuné. De telles distorsions sont souvent sans rapport direct avec celles des revenus du travail.

L'importance relative de l'héritage dans notre société paraît se réduire assez sensiblement. La raison en est double. D'abord, l'allongement de la durée de la vie fait qu'actuellement le Français hérite à 47 ans alors qu'il héritait à 39 ans il y a moins de trente ans. Ensuite, c'est dans les classes d'âge élevées, là où les décès sont évidemment les plus nombreux, que la croissance des patrimoines est la plus faible.

La concentration des fortunes est nettement plus forte, en France, que celle des revenus. Ainsi, 10 % des ménages ont un revenu qui approche le tiers du revenu national, cependant que 10 % des ménages (et non nécessairement les mêmes) possèdent un peu plus de la moitié du patrimoine privé national. Une telle inégalité dans la distribution est-elle tolérable? La question est de nature trop subjective pour permettre d'y répondre de manière définitive. Il s'agit de l'éternelle recherche de l'équilibre entre la détention d'un patrimoine qui permet seule l'expression de la liberté et de la personnalité de chacun, et les inconvénients sociaux qui découlent parfois de certains droits de propriété. Comme le disait déjà Tocqueville, les Français aiment à la fois la liberté et l'égalité, mais il leur arrive de sacrifier la première à la seconde. C'est alors que commencent les temps difficiles.

FRANÇOIS SCHALLER

Le chômage créateur, postface à la convivialité [4]

Le titre et le vocabulaire en appellent à l'économie politique. Mais le thème est marginal: Ivan Illich indique lui-même sur la couverture qu'il traite d'une «écologie politique radicale». Le dernier mot évoque l'école française Attali-Guillaume. L'inspiration commune est certainement socialiste et plus ou moins marxiste. Les titres des chapitres l'annoncent clairement: «Suprématie mutilante du marché... Vers une civilisation de la marchandise.» L'économie de marché transforme les besoins au profit d'une minorité de professions dominantes. Le simple mortel s'en trouve appauvri, malgré la multiplication des objets mis à sa disposition car «l'abondance des produits hétéronomes paralyse la création autonome de valeurs d'usage» (p. 10). L'opposition valeur d'échange — valeur d'usage est classique en doctrine socialiste. Lue dans Illich, elle éveille, comme pour les autres, une certaine sympathie et quelque méfiance. Puisque Illich connaît bien le Mexique, nous croirons comme lui que les crédits américains concrétisés en radios et électrophones ont étouffé le talent des musiciens locaux. Mais en Europe plus de jeunes que jamais apprennent le piano malgré — ou à cause de? — la possibilité donnée à tous d'entendre en disque, en cassette, Horowitz

jouer du Scarlatti. La production de valeurs d'usage reste plus importante qu'Illich ne le croit. Il indique fort justement qu'elle est aussi indispensable à notre vie économique que la production de valeurs d'échange, ce qui rappelle la thèse de Schumpeter sur les appuis de nature traditionnelle dont a besoin l'économie capitaliste.

Il est également incontestable qu'il y a concurrence entre les deux sortes de valeurs en ce sens que l'abondance des valeurs d'échange paralyse leur «personnalisation». Le niveau de vie moderne comporte une foule d'objets de loisir (caméras, électrophones...) mais il s'accompagne d'une activité qui nous prive du temps d'en profiter.

Le même mélange de vérité et d'erreur apparaît dans l'appréciation des professions dominantes. Il est vrai que le corps médical, les assistants sociaux, les éducateurs ont une autorité particulière dans la société contemporaine, quel qu'en soit d'ailleurs son régime politique. Mais peut-on dire qu'«ils s'arrogent le pouvoir légal de créer le besoin que, toujours selon la loi, ils seront seuls habilités à assouvir» (p. 41)? Le Parlement fait la loi, le gouvernement réglemente au-dessus des professionnels. Il reste que le Parlement fait confiance de plus en plus aux spécialistes parce que les problèmes qui se posent sont de plus en plus difficiles et parfois les spécialistes ressuscitent des monopoles corporatifs qui convenaient à un autre âge.

Cette critique du pouvoir professionnel est plus écologique que marxiste. Illich ne croit pas, comme Lénine, que les banquiers commandent la société. Elle est soumise à toutes sortes de pouvoirs — ceux des syndicats par exemple qui lui paraissent menacer également la façon naturelle de vivre et de travailler. Ce n'est pas la première fois qu'on nous met en garde contre les technocrates et l'idéal serait sans doute que les individus se tirent d'affaire tout seuls. Mais une société nombreuse, une économie développée sont plus difficiles à «pratiquer» que celles d'autrefois et les professionnels vilipendés par Illich mettent au jour des insuffisances, des «exclusions» que nos prédécesseurs se contentaient d'ignorer. Peut-on croire aussi que tout pouvoir professionnel ait une origine militaire? «L'instruction obligatoire pour les fils des paysans durant les années 1830, les soins de santé universels pour le prolétariat industriel dans les années 1850, la croissance des réseaux de communication... sont des stratégies originellement introduites en tant que nécessités militaires» (p. 36). A vouloir trop prouver Illich compromet des thèses solides. La confusion des droits et des libertés est l'une des meilleures: du fait que nous avons le droit à la santé, nous ne sommes plus libres de nous soigner. De même Illich dénonce la récupération des erreurs modernes: le capitalisme fait son miel de la lutte contre la pollution aussi bien que de la pollution elle-même. Il est vrai aussi que l'économie contemporaine offre au consommateur plutôt ce qui sert la production que ce qui répond à sa propre satisfaction. Notre nombre et notre niveau de développement rendent généralement impossible ou illusoire l'action individuelle, mais notre société n'a pas cherché à éduquer le consommateur pour que son pouvoir compense celui du producteur, de même qu'elle ne s'est pas assez interrogée sur ses «vrais» besoins. A ce mal Illich propose comme remède un réoutillage de la société en outils conviviaux. En clair, certains biens comme la bicyclette, facilitent la vie commune, d'autres (la voiture?) provoquent des nuisances, physiques et morales, qui en suppriment l'intérêt commun. La récession actuelle est l'occasion de réorienter l'activité économique. L'individu sera incité à une autosubsistance moderne. L'entreprise se recyclera pour fabriquer des biens conviviaux. Ainsi peut-on entendre le chômage créateur. La récession offre à l'homme moderne l'occasion de se libérer du monopole de l'argent et de la marchandise.

JEAN VALARCHÉ

[1] André Chaîneau: *La mécanique de l'équilibre économique;* Presses Universitaires de France, Paris, 1977; t. I (224 p.) et t. II (137 p.).

[2] Hubert Reymond: *Condition paysanne et politique agricole fédérale;* Edit. La Terre Romande; Lausanne, 1977; 62 p.

[3] A. Babeau/D. Strauss-Kahn: *La richesse des Français: épargne, plus-value, héritage.* Presses Universitaires de France; Paris, 1977; 287 p.

[4] Ivan Illich: *Le chômage créateur, postface à la convivialité,* Paris, Seuil, 1977.